



Sorl'Info

An illustration of Santa Claus in a red truck, carrying a Christmas tree and gifts.

Bulletin municipal
de Saint-Sorlin-de-Morestel
Décembre 2024

Chères Saint-Sorlinoises, chers Saint-Sorlinois,

Victor Hugo avait une belle vision de la période automnale :

*« Quand l'automne, abrégeant les jours qu'elle dévore,
Eteint leurs soirs de flamme et glace leur aurore,
Quand novembre, de brume inonde le ciel bleu,
Que le bois tourbillonne et qu'il neige des feuilles... »*

Il a tout de même oublié de préciser qu'à Saint-Sorlin-de-Morestel nos associations redoublent de vitalité en cette fin d'année, pour offrir à nos habitants des occasions de se retrouver chaleureusement !

Ne manquez pas ces moments privilégiés où le temps semble suspendu... Petits et grands y trouveront leur compte.

L'équipe municipale vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année.

Nicole GENIN

Le prochain conseil municipal aura lieu le 9 décembre 2024.

VIE DU VILLAGE

Le maire, Nicole Genin, et l'ensemble de la municipalité vous convie à

la cérémonie de présentation de ses vœux

Dimanche 5 janvier 2025 à 10h45, salle Suzanne et Louis Gilet

Un moment particulier sera dédié
aux habitants nouvellement installés au cours de l'année 2024.

Ce rendez-vous convivial annuel est un incontournable de la vie de notre village,
nous nous réjouissons par avance de votre présence !



La distribution par la municipalité des **colis de Noël** à nos aîné(e)s qui en ont fait le choix, aura lieu entre le 9 et le 17 décembre 2024.

Si vous avez choisi de déjeuner tous ensemble, nous vous rappelons la date et le lieu :

Samedi midi 18 janvier 2025
dans notre nouvelle salle des fêtes Louis et Suzanne Gilet.

Leçons à retenir de la tempête du 21 novembre

Notre commune, parmi tant d'autres, a été impactée par la tempête du 21 novembre. Les dégâts n'ont heureusement été que matériels. Ils ont été en majorité causés par des arbres hauts ou en mauvaise santé, et surtout des sapins.

Des quartiers ont été privés d'électricité et plus d'une semaine après, certains foyers n'avaient toujours pas retrouvé l'usage de leurs lignes téléphoniques ou internet. À l'heure actuelle tout ou presque est dématérialisé : les télétravailleurs ont besoin d'internet, mais aussi les personnes âgées qui dépendent des systèmes de téléalarme. Pour bien d'autres raisons, cette privation d'internet n'est pas sans incidence.

C'est la responsabilité du propriétaire de l'arbre qui est directement engagée. Autrefois EDF faisait le déblaiement gratuitement. Aujourd'hui ce service, lorsqu'il s'agit d'un arbre dont le propriétaire est connu, est payant et selon la gravité la note peut s'élever jusqu'à 15 000 euros ! Gloups.

Afin de limiter à l'avenir ce genre de situation, nous remercions chaque riverain de vérifier la santé de ses arbres, voire de limiter leur hauteur et d'évaluer le risque d'une chute sur la voie publique ou les habitations riveraines. Bien entendu le déblaiement des arbres sur la voie publique incombe sans délai au propriétaire. Ce service ne pourra en aucun cas être assuré gratuitement par la commune.

Pensons-y lorsqu'après les fêtes sera replanté dans le jardin le sapin du dernier né de la famille...

VIVRE ENSEMBLE



**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Dans le cadre du **recensement national**, chaque commune doit recenser sa population tous les 5 ans.

Pour notre commune, l'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter et/ou laisser un message : au 04 74 80 12 31 au Coordinateur Communal du recensement ou rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Comment ça se passera-t-il ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, dans votre boîte aux lettres ou en mains propres.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne.

Cette notice vous sera indispensable, gardez-la précieusement.



Nicole
MARTIN-SCARBOTTE



Véronique
JAYET-BESNARD

*Ce sont nos agents nommées
pour effectuer le recensement sur notre commune.
Nous vous remercions de leur réserver votre meilleur
accueil et de prêter attention aux documents,
information et dates qu'elles vous transmettrons.*

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous (et également plus économique pour la commune). Diminuer les impressions est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 20 janvier 2025, contactez la commune : 04 74 80 12 31.



**La Fédération des Délégué(e)s Départementaux(les)
de l'Éducation Nationale-Secteur de MONTALIEU-MORESTEL**
recherche du personnel pour renforcer l'équipe en place.

Cette fédération est reconnue d'utilité publique et agréée comme association nationale de Jeunesse et d'Éducation populaire

Les Délégué(e)s Départementaux de l'Éducation Nationale sont des bénévoles partenaires de l'école publique, nommé(e)s officiellement par les autorités académiques.

La fonction officielle des DDEN est de veiller aux bonnes conditions de vie de l'enfant à l'école et autour de l'école. Ils participent aux Conseils d'école dont ils sont membres de droit et visitent annuellement chaque école.

À la charnière entre l'école, la commune et les parents d'élèves, leur indépendance permet d'avoir, si besoin, un rôle de médiation et de coordination entre les enseignants, les parents d'élèves, la municipalité, les services académiques pour la réalisation d'un même objectif, d'une seule cause : l'intérêt des élèves.

Les DDEN sont des personnes ressources de l'école, garantes des valeurs républicaines. Leurs actions ne prennent tout son sens qu'en référence aux principes qui ont fondé l'école publique : l'égalité, la gratuité, la laïcité.

En 2024, le secteur de Morestel a fusionné avec celui de Montalieu-Vercieu et toutes les personnes, amies de l'école publique, peuvent nous rejoindre pour renforcer l'équipe en place.

Contact : Monique THÉVENOT 06 13 72 59 84
moniquethevenot@orange.fr

**COLLECTE
ON RESTE SPORT SUR LES CONSIGNES
ET ON GARDE LES BONS REFLEXES**

L'arrivée des bacs jaunes a simplifié le geste de tri dans la commune.

Aujourd'hui tous les emballages et les papiers se trient à condition de respecter quelques consignes élémentaires pour s'assurer que le recyclage du déchet aille jusqu'au bout de la chaîne.

En vrac sans sac : Pas de sac dans les bacs jaunes, tous les emballages et tous les papiers doivent être déposés en vrac.

Dans le cas contraire, votre sac d'emballages prêt à être trié et recyclé pourrait être considéré comme un sac d'ordures ménagères et non pris en charge par le centre de tri : quel dommage !

Les gros cartons dans le bac jaune, c'est carton rouge :

Les cartons volumineux prennent de la place dans le bac la collecte, car ils restent bloqués dans le bac et bloquent le système de compactage du camion, voire casse le bac lui-même. 2 solutions.

- La déchèterie ou les colonnes spéciales cartons bruns (UNE COLONNE CARTONS BRUNS est présente près de notre cimetière). Retrouvez toutes les colonnes du territoire sur la carte interactive de SYCLUM : <https://trizzy.io/syclum/cartographie> Il y en a 148 sur le territoire et de nouvelles colonnes sont installées chaque mois.



LE VERRE

c'est



Le verre c'est toujours dans le conteneur:

Cela reste un réflexe qui paraît élémentaire puisqu'il ne date pas d'hier ! Le tri du verre existe en France depuis les années 70 et pourtant certains emballages en verre se trouvent encore dans les bacs jaunes ou les bacs ordures ménagères.

Là encore, SYCLUM a installé des centaines de colonnes à verre sur le territoire, près de chez vous ou sur vos trajets quotidiens ! UN CONTENEUR DE VERRE est aussi présente près de notre cimetière.

CALENDRIERS DE COLLECTE

Les calendriers de collecte de SYCLUM pour l'année 2025 seront en ligne à partir du 1er janvier 2025. Vous pourrez les télécharger directement depuis le site internet : www.syclum.fr en sélectionnant votre commune.

Pour les personnes sans accès en internet, ils seront également disponibles en format papier en quantité limitée dans votre mairie. En cas de jours fériés, ayez bien le réflexe de consulter votre calendrier, certaines collectes sont avancées ou reportées.

ACTUS SYCLUM : UNE NOUVELLE APPLICATION EN TEMPS REEL

Nouveau : L'application SYCLUM avec TRIZZY pour connaître toutes les actualités du syndicat en temps réel.

De nouvelles fonctionnalités verront le jour sur cette application qui permettra aux utilisateurs d'être informé sur toutes les actualités de SYCLUM : Evènements, actualités, projets, infos pratiques etc. Un réel plus pour être informé en toute circonstance.



NOUVEAU :

Téléchargez l'appli SYCLUM avec Trizzy pour connaître toute l'actualité déchets de votre commune.



Cette année l'école de Saint-Sorlin-de-Morestel, en lien avec les nouveaux programmes scolaires (à partir du CP), a mis en place **un partenariat avec le Clos des chats de Dolomieu.**

Cette association de bénévoles qui s'occupe d'une centaine de chats quotidiennement a des besoins réguliers de dons et nous allons participer à ces collectes.

Voici la liste des choses dont ils ont besoin régulièrement. Si vous avez des choses de cette liste qui traînent au garage depuis plusieurs mois l'association sera ravie de leur faire reprendre du service :

Javel, sopalin, sacs de granulés ou croquettes vides (pour faire sacs poubelle), éponges, produit pour nettoyer le sol, pâtée pour chat, serpillère type Villeda (balai plat et seau), aspirateur (type chantier), balai à picots, pelle et balayette, lessive, gants à usage unique, gants lave-vaisselle, mixeur plongeur.

Pour plus d'informations ou si vous avez un peu de temps à leur consacrer ou envie d'un chat n'hésitez pas à prendre contact directement avec le Clos des chats, 34 rue Elie Cartan, 38110 Dolomieu, au 06 52 32 22 14.

Merci pour eux !

L'équipe enseignante



Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'avez pas de travail, vous n'êtes pas en formation, vous n'arrivez pas à savoir ce que vous souhaitez faire, vous passez des entretiens mais cela n'aboutit pas ?

Vous connaissez un(e) jeune qui aurait besoin de conseils pour son orientation ou sa recherche d'emploi, d'un appui pour être autonome ?

Contactez la Mission Locale Nord-Isère. Des professionnels accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, peu ou pas qualifiés, dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale afin de les guider vers l'autonomie au travers d'actions collectives et individuelles

www.mission-locale-nord-isere.fr

Pour finir l'année dans la joie et la bonne humeur, Saint-Sorlin en fête invite petits et grands à sa traditionnelle « **Fête des Lumières** » le 6 décembre 2024 à la salle Suzanne et Louis Gilet.

Au programme pour les petits :

- ❖ Dès la sortie des classes à 17h, ils pourront participer à des ateliers décorations du site et du sapin.
- ❖ À la nuit tombée vers 18h, une retraite aux flambeaux leurs permettra de parcourir un circuit sécurisé autour du centre du village et se terminera par l'illumination du sapin de Noël.
- ❖ Une boîte aux lettres à destination spéciale du « Père Noël » y sera installée afin qu'ils puissent faire leurs commandes.



Petits et grands pourront alors se restaurer avec la rituelle soupe de courge aux châtaignes, les délicieuses tartines de fromage fondu et jambon cru, les saucisses cuites au « brulot » et les gaufres croustillantes.

Une buvette proposera notamment du vin chaud (à consommer avec modération).

Toute l'équipe vous attend nombreux pour partager un superbe moment.

Gilles Patricot Président de Saint-Sorlin en fête



Tous les membres inscrits au club sont conviés au **repas de Noël**, le mercredi 4 décembre à midi, à la Taverne rustique à Saint Chef.

Puis le 6 décembre 2024 lors de la Fête des Lumières organisée par Saint-Sorlin en Fête, le club Diamant tiendra un **stand de fruits déguisés**. Venez toutes et tous vous régaler !



Très belles fêtes de fin d'année !

La présidente Nicole Gleize.



SAINT SORLIN EN FÊTE ORGANISE SA

Fête des lumières

VENDREDI 6 DECEMBRE

A PARTIR DE 17H00

SAINT SORLIN DE MORESTEL

- Retraite aux flambeaux
- Atelier décorations de Noël pour les enfants
- Illumination du sapin
- Boîte aux lettres du père Noël

**Petite restauration
& Buvette**



SAINT-SORLIN DE MORESTEL
illumine sa salle du caveau

en MUSIQUE

Exposition « concertisée »

samedi 7 décembre 2024

1| Exposition « Les Musiciens »
Peintures – Photos – Instruments
de **10h00 à 18h00**



2| Animation « Noël Swing »
Groupe de Musique Actuelle
de l'école de musique de La Tour Du Pin
de **15h00 à 18h00**

3| Verre de l'amitié
Boissons chaudes - Gâteaux
à **18h00**

EMA
La Tour du Pin

Détails et renseignements
www.saint-sorlin-de-morestel.fr



L'exposition « Les Musiciens »
débutera dès le vendredi 6 décembre 2024 17h
lors de la « Fête des lumières » de Saint-Sorlin en fête.

Venez nombreux à ces événements gratuits !

Calendrier prévisionnel

des ventes et manifestations du Sou des écoles

Vente des chocolats de Noël

- Vente en cours,
- Réception des commandes avant les vacances de Noël

Fête de Noël

- Vendredi 13 Décembre 2024 à la Diamantelle
- Vente de gâteaux faits par les parents
- Spectacle offert par le Sou des Ecoles
- Vente de repas à emporter : lasagnes de bœuf (8€) et/ou lasagnes au saumon (9€), réservation obligatoire

Vente de brioche Saint Genix

- Début février 2025 distribution d'un carnet de 6 tickets par enfants
- Fin de la vente le 10 mars 2025
- Réception des brioches fin Mars 2025

Vente de pizzas

- Commande des pizzas
la semaine du 14 avril jusqu'au 10 mai 2025
- Réception des pizzas le 23 Mai 2025

Kermesse

- Vendredi 27 Juin 2025
- Vente de plat à emporter



Place du 8 Mai 38510 St-Sorlin de M.

04 74 80 12 31

secretariatssm@gmail.com

www.saint-sorlin-de-morestel.fr

Accueil

Mardi : 8h30/11h30 et 15h/19h

Mercredi : 8h30/11h30

Vendredi : 8h30/12h